

quoique les magistrats de cette ville surveillent avec soin cette industrie (1).

Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour les lecteurs de cet ouvrage et sans utilité pour la ville de Lyon, de faire connaître l'influence que les préparations de charcuterie peuvent avoir sur ceux des habitans de cette ville qui en font un usage trop exclusif, et de signaler à ses magistrats des inconvéniens qu'ils pourraient prévenir par une surveillance plus active.

Lyon, réputé pour l'excellence de sa charcuterie, est de toutes les villes de France celle où, relativement au nombre de ses habitans, il s'en prépare davantage; puisque indépendamment de ce qu'il en faut pour sa population ouvrière qui est très-nombreuse, il en exporte encore une grande quantité dans les départemens et dans l'étranger: double motif pour l'autorité de surveiller sa confection, puisque la santé publique y est intéressée, et qu'il s'agit d'une branche de commerce assez lucrative.

L'influence fâcheuse que l'usage habituel de la chair de porc doit avoir sur la santé, a été observée dans toutes les grandes villes; sa saveur stimulante, agréable à des palais usés par l'abus des boissons alcooliques, son prix généralement assez peu élevé, la commodité d'un aliment que l'artisan peut manger au sortir de la boutique du marchand et sans autre préparation, et enfin ses propriétés éminemment échauffantes expliquent de reste et l'abus que l'on en fait et les accidens qui en résultent.

La viande de porc, considérée comme aliment, peut être étudiée: 1° dans son influence générale sur la constitution organique des individus qui en font un usage trop exclusif, alors même qu'elle ne laisse rien à désirer sous le rapport des diverses préparations que les charcutiers lui font subir; 2° dans son action chez les personnes qui en ont pris une assez grande quantité pour qu'elle ait causé une indigestion, ou qui, sans en avoir trop mangé, en ont éprouvé des accidens qui tiennent à un premier degré de décomposition ou à une mauvaise confection de cette substance alimentaire.

(1) Plusieurs milliers de kilogrammes de marchandises avariées venaient (1834) d'être saisis dans les boutiques des charcutiers de Paris.